Réunion de bureau du 23/11/2022

Présents : Christian, Josiane, Philippe, Alain, Céline , Jean-Michel, Brigitte, Hélène, Eugénie,

Absents excusés :

Début de la réunion : 19h00
Ordre du jour :

1. Préparation du concours 2 x 18m du 26 et 27 novembre 2022
2. Préparation du concours jeunes et adultes débutants du 10 décembre
3. Préparation du concours 2 x 18m du 7 & 8 janvier
4. Date pour l'A-M handi
5. Préparation de l'AG du CD du 9 décembre
6. Gestion des clés du terrain – caution
7. Balayage du Règlement Interne
8. 30 ans du club

1. Préparation du concours 2 x 18m du 26 et 27 novembre 2022

- vendredi 25 Novembre 13h30 : préparer les lignes + le filet jq 16h (créneau badmington)
- samedi matin : Alain sera là, Céline et Eugénie passeront.

2. Préparation du Concours Jeunes et Adultes débutants du Samedi 10 Décembre

- Samedi pas d'entrainement => mail fait par Christian
- Alain pour le terrain
- Brigitte intendance (sacs de bonbons à commander à la boulangerie + crottes

chocolat pour les adultes)

- Eugénie Céline dispos

3. Préparation du concours 2 x 18m du 7 & 8 Janvier

Même chose que le 10 décembre 2022

4. Date pour l'A-M Handi

- 18 Mars 2022 sous réserve de dispo des salles …

5. Préparation de l'AG du CD du 9 décembre

- Prévoir Apéro : Brigitte (boissons + gateaux)
- Repas à Sciotot (Vent de mer) 22 euros / personne
- installation du Club House Alain

6. Gestion des clés du terrain – caution

- Caution pour les clés : 20 euros
- fichier excel pour gérer les clés

7. Balayage du Règlement Interne

- Article 4, 6 et 17 modifiés en réunion de bureau élargie le 23 novembre 2022
    - art 4 : on rajoute l'interdiction de fumer et vapoter dans les salles de sports lors des entraînements et compétitions

- art 6 : suppression du terme survêtement, ajout du terme et compétition
- art 17: Les archers extérieurs possédant une licence FFTA ou FFSA qui souhaitent s'entraîner dans notre club payent un droit de paille égal à la cotisation club des adhérents licenciés à l'Association des Archers Pieusais,

- Alain Mallet en signature vice Président,

Application du présent règlement dès signature.

8. 30 ans du club

En même temps que la fête du club ====> 1er juillet

Réalisation d 'un diaporama (Eugénie & Christian)

Tir à l'oiseau

Invitation : maires (3), sponsorts, Président d'honneur, Président du CD

Fin de la réunion 21h30.